

Deuxième pendule

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
AUX EXPOSITIONS
DE LYON, LONS-LE-SAUNIER, CHALON



DEUX MÉDAILLES D'OR
UNE MÉDAILLE D'ARGENT
ET DEUX MÉDAILLES POUR COOPÉRATEURS

FABRIQUE D'HORLOGES PUBLIQUES

Fondée à Morez-du-Jura en 1858

L. D. Odoberly Cadet,

HORLOGERS-MÉCANICIENS

5 & 6, Quai de l'Hôpital

BIEN INDIQUER
NOTRE ADRESSE COMME CI-APRÈS

MESSIEURS L. D. ODOBERLY CADET
FABRICANTS D'HORLOGES PUBLIQUES
5 & 6, Quai de l'Hôpital, MOREZ DU JURA



HORLOGES

DE PRÉCISION ET DE LUXE
à Equation, Phases de la lune, Carillons, etc

Regulateurs, Balanciers compensés

**APPLICATIONS GÉNÉRALES
DE L'ÉLECTRICITÉ**

Transmission de l'heure électrique
Interrupteurs, Inverseurs
et Récepteurs Perfectionnés

PIÈCES DÉTACHÉES
SUR MODÈLES OU DESSINS

TAILLAGE DE ROUES & PIGNONS

OUTILS DIVERS
PR HORLOGERIE & PETITE MÉCANIQUE

REPARATIONS AUX HORLOGES PUBLIQUES

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES

Morez, le 6 Juillet 1891
Messieurs le Président
de la Municipalité
du lieu (Suite)

M. Hippolyte Samy Jura a qui vous avez
adressé votre lettre du 3 C. concernant
la réparation de trois horloges de clocher,
étant décidé, son beau frère M. Reydon
de notre ville, a bien voulu nous remettre
votre lettre à laquelle nous avons
l'honneur de répondre.

Nous contentons très volontiers à
exécuter les réparations que nécessiteront
les trois horloges en question, mais il
est pour cela nécessaire que nous nous
rendions un compte exact du genre
de réparations afin de vous en
fixer le prix.

Nous vous proposons donc que
l'un de nous se rende sur place
soit le Dimanche 12 soit le 19 Courant

Le voyage serait à nos frais bien entendu ; après avoir examiné les 3 horloges et vu les réparations à faire nous vous établirions le prix pour chaque pièce et traiterons après entente s'il y a lieu.

Nous vous serions donc très obligés de nous faire connaître si notre proposition vous est agréable ; et nous vous aviserons quelques jours d'avance de la date où nous nous vous voir.

Dans l'attente de vous lire
Nous vous prions d'agréer nos empressées salutations
L. Odobey Cadet

P.V. Municipalité du Lieu, du 31 août 1891 :

Horloges publiques. M. le syndic dépose sur le bureau les conditions et devis présentés par la maison Odobey-Cadet à Morez pour les réparations et nettoyages à exécuter aux trois horloges publiques de la commune. Ces devis se détaillent comme suit :

Horloge du Séchey pour nettoyage : frs. 35

Horloge du Lieu pour nettoyage et réparations : frs. 160

Horloge des Charbonnières pour nettoyage et réparations : frs. 447.-

Après examen de ces devis et des conditions qui les accompagnent, la municipalité, considérant la somme considérable que coûterait la réparation de l'horloge des Charbonnières, décide d'en acheter une neuve plutôt que de réparer cette vieille machine, d'autant plus que la maison Odobey ne veut pas même la garantir après qu'elle aurait été réparée. Une horloge neuve avec tous ses accessoires reviendra à environ frs. 750.- comme à première vue il semble que les prix faits sont un peu élevés, il sera demandé à Mr. Odobey de les réduire un peu et s'il serait cas échéant acquéreur de la vieille horloge des Charbonnières et à quel prix ?

La lettre partait le 1^{er} septembre 1891 :

A Monsieur Odobey Cadet à Morez,

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de vos devis et prix courants pour réparation des horloges publiques du Lieu, Charbonnières et Séchey, et éventuellement pour la fourniture d'une horloge neuve pour les Charbonnières. Il nous semble que vos prix sont un peu élevés, surtout pour ce qui concerne le nettoyage de l'horloge du Lieu, fr. 160. A première vue il nous paraît que ce prix est beaucoup trop élevé. Pour ce qui est d'une horloge neuve, il semble que le chiffre d'environ 150.- porté pour transport et frais de voyage est aussi un peu exagéré.

Ainsi donc, Monsieur, nous venons vous prier de nous renseigner si vous voulez nous faire une réduction sur les prix présentés, ou si vous voulez vous en tenir aux chiffres portés dans votre dévouée. De plus seriez-vous acheteur de la vieille horloge des Charbonnières et à quel prix pourriez-vous en offrir ?

En attendant le plaisir de vous lire, nous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Municipalité : S(amu)el Rochat secrétaire¹

Voilà donc à l'époque tout l'attachement que l'on portait à nos vieux mouvements d'église. Ces vieilles mécaniques, autant les unes que les autres, ne comptaient pour rien.

Nous n'avons pas retrouvé la trace de la vieille horloge dans les comptes de la commune. Peut-être l'opération figure-t-elle dans les registres des ventes diverses. Ce que l'on sait néanmoins, c'est que finalement l'acquéreur de cette vieille horloge en fut Jules-Moïse Rochat des Charbonnières dit Saïset, père du secrétaire communal Samuel Rochat qui a pondu le P-V ci-dessus. Le prouve deux pièces du châssis demeurées dans sa maison et aux mains des propriétaires actuels ainsi qu'une manivelle que l'on attribue au même mouvement.

P-V. Municipalité du Lieu, du 6 octobre 1891 :

Par une lettre déposée sur le bureau, Odobey, horloger à Morez, confirme le prix qu'il a précédemment envoyé pour la réparation et le nettoyage des horloges publiques de la commune. Toutefois il ferait une réduction de 37 francs sur l'ensemble, mais c'est tout ce qu'il pourrait faire.

Après discussion, la municipalité décide que vu la saison déjà avancée, ces réparations seront renvoyées au printemps prochain et qu'une horloge neuve sera commandée à Mr. Odobey pour le temple des Charbonnières afin qu'elle soit prête à poser quand il viendra à réparer celles du Lieu et du Séchey. Une finance sera portée au budget de 1892 pour la construction d'une horloge neuve et les réparations à faire au Séchey et au Lieu.

¹ ACL, copie lettres de l'époque, pp. 402 et 403.

P-V. Municipalité du Lieu, du 20 février 1892 :

Se présente Mr. Odobez-Cadet, horloger mécanicien à Morez, qui tient, ensuite d'une lettre qui lui a été adressée, traiter directement pour la fourniture d'une horloge neuve pour les Charbonnières et des réparations à exécuter aux horloges du Lieu et du Séchey. Après avoir pris connaissance des différents modèles d'horloges et des prix et conditions, la municipalité convient avec M. Odobey pour la fourniture d'une horloge neuve pour les Charbonnières qui devra être établie conformément aux devis présentés le 14 août dernier et comportera en outre des accessoires prévus dans ce devis, la fourniture d'un second cadran en tôle peinte, conforme à celui déjà placé et de 1 m 20 de diamètre, ainsi que pour les réparations à faire aux horloges du Lieu et du Séchey, de plus pour les cadrans de l'horloge du Séchey mesurant environ 80 cm de diamètre, deux lunettes pour abriter les aiguilles. Le prix de ces réparations et fournitures sera de mille-soixante francs payables les $\frac{3}{4}$ après la pose et le solde à la fin de l'année courante.

L'horloge des Charbonnières devra être mises en place et les réparations des horloges du Séchey et du Lieu exécutées pour fin juin prochain au plus tard.

La lettre est expédiée ce même jour 20 février 1892 :

A Monsieur Odobey-Cabet à Morez,

Monsieur,

Nous vous confirmons commande au prix total de mille-soixante /1060/ francs de l'horloge neuve pour le temple des Charbonnières et des réparations des horloges du Lieu et du Séchey.

L'horloge des Charbonnières sera établie conformément à la description que vous nous en avez donnée par votre lettre du 14 août dernier et comportera en outre des accessoires prévus dans le devis la fourniture d'un second cadran en tôle peinte conforme à celui déjà placé et de 1 m. 20 de diamètre.

Vous aurez à fournir pour les cadrans de l'horloge du Séchey mesurant environ 80 cm de diamètre, deux lunettes pour abriter les aiguilles.

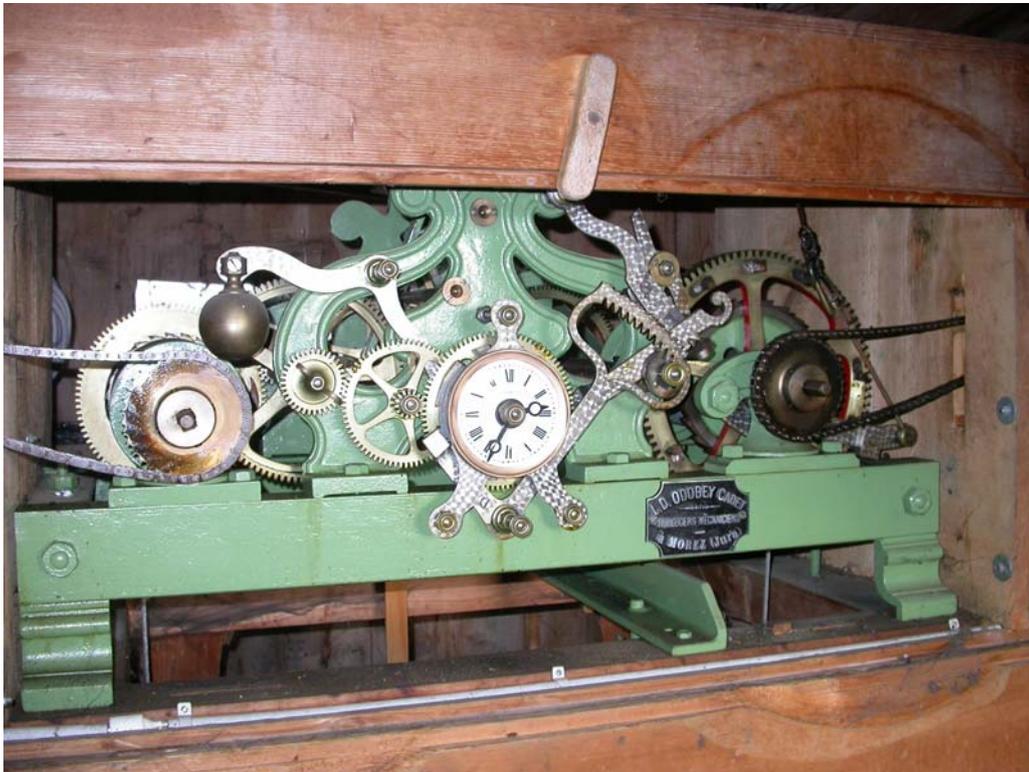
Le prix de cette fourniture et réparations vous sera payé, les $\frac{3}{4}$ après la pose et le solde à la fin de l'année courante.

L'horloge des Charbonnières devra être mises en place et les réparations des horloges du Séchey et du Lieu exécutées pour fin juin prochain au plus tard.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité, le secrétaire : S(amu)el Rochat

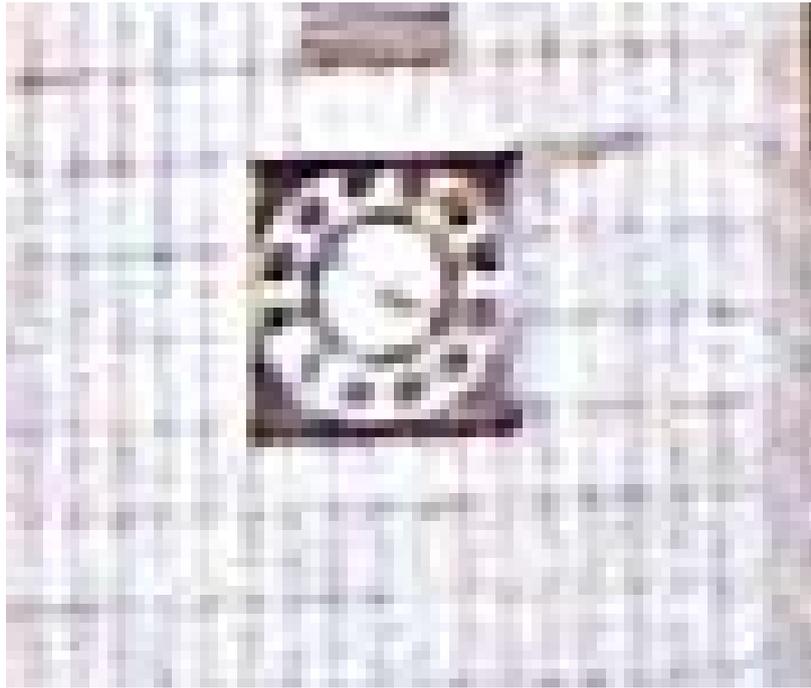
Le coût de la pendule Odobey sera au final de 1060.-, 795.- versé en 1892, et le solde de 265.- payé l'année suivante, en 1893.



La pendule Odobey de l'église des Charbonnières, dans un magnifique état, consécutif sans doute à une restauration. Elle n'est plus en service.

Le coût de la pendule Odobey sera au final de 1060.-, 795.- versé en 1892, et le solde de 265.- payé l'année suivante, en 1893.

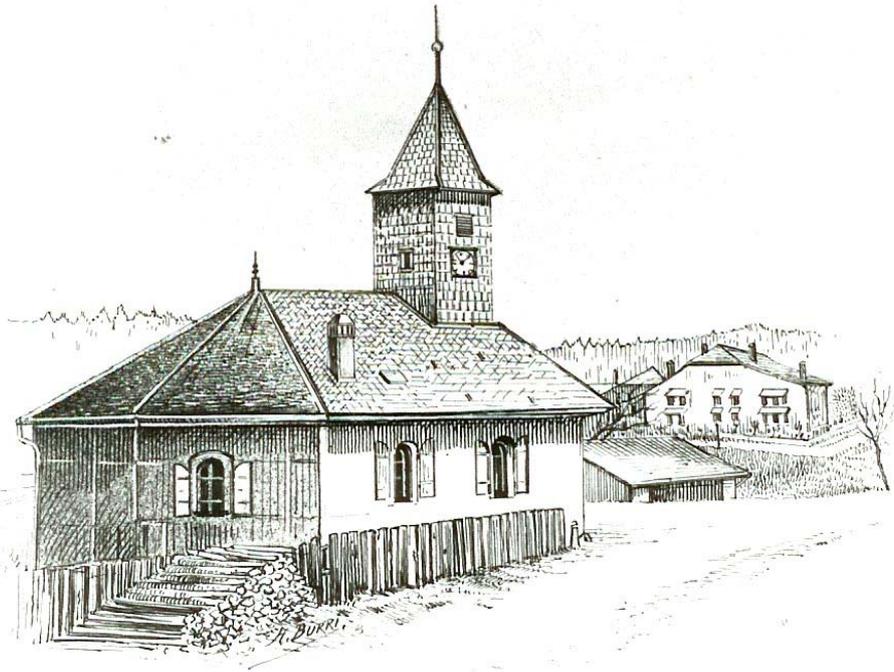




La seule photo que nous possédions et montrant le cadran tel qu'il a pu se présenter pendant une partie du XIXe siècle.



Photo début du XXe siècle. Le bois, pas loin du Bugnon, servira à la boulangerie pour cuire le pain.



Est-ce encore le cadran à l'ancienne ? Dessin pour la page de couverture du Messenger paroissial de la commune du Lieu.

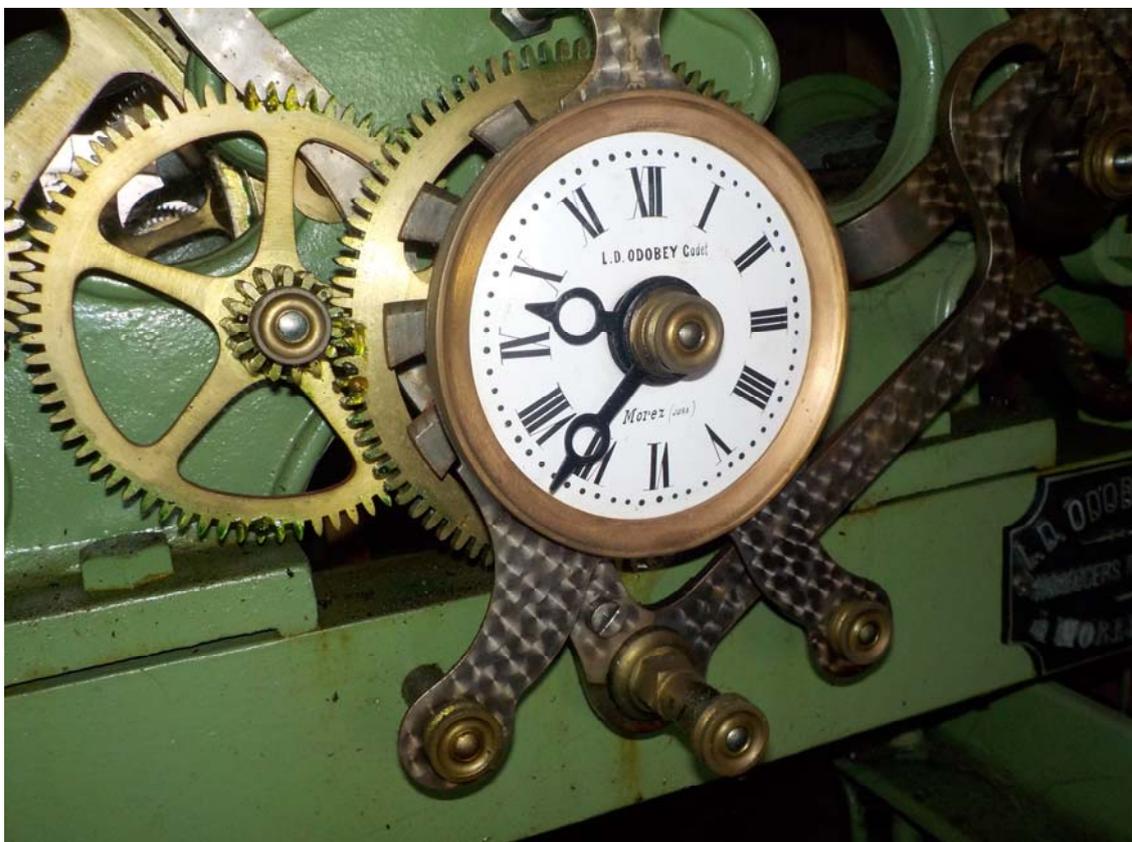
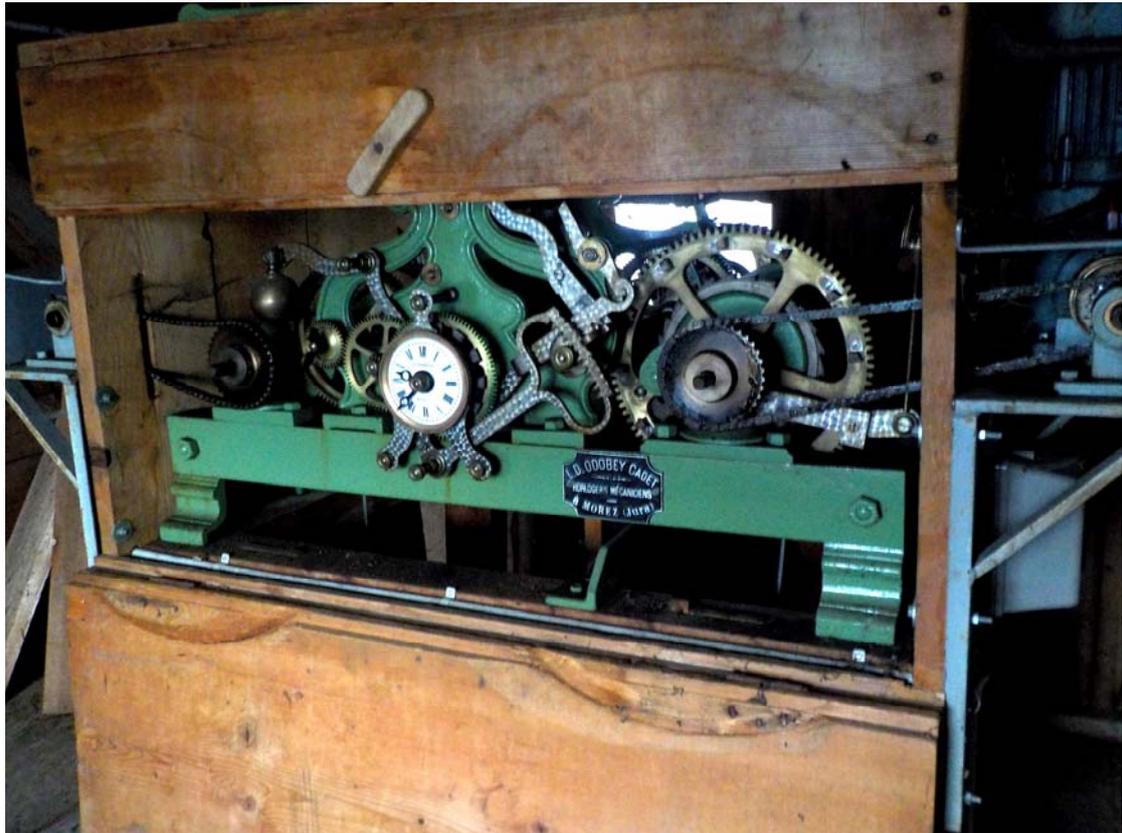


La plus ancienne photo que l'on puisse trouver du village des Charbonnières et de son église. Nous sommes sans doute en 1866. Celle-ci n'a que 32 ans.



Cadran actuel pour l'église vue le 31 décembre 1999, à 23 heures 59 minutes et quelques secondes.

Photos supplémentaires sur le mouvement Odobey







Là où passaient les cordes des cloches que l'on actionnait depuis le galetas sous-jacent.



Le mécanisme actionnant les aiguilles de l'époque Odobey est toujours d'actualité, simplement qu'une pendule électrique a remplacé le mouvement d'origine. Côté place du village.



Côté Vieux Cabaret.

